

Inclusion – Urgence/Hébergement-Logement/IAE-ESS

Les établissements Inclusion de la Fondation et leurs 1 230 salariés (au 31/12/20) accueillent chaque année des milliers de personnes fragilisées, vivant parfois un long parcours d'errance ou de migration et confrontées à des problématiques souvent complexes. Ce travail, qui nécessite du temps, de nombreuses compétences professionnelles et une forte coordination, permet d'accompagner ces adultes, isolés, couples, familles, dans leurs projets, en particulier pour accéder à un logement, à un emploi et à leurs droits.

EN CHIFFRES

↓	Type d'établissement	Nombre de lieux d'accueil (monosite ou multisites)	Capacité d'accueil
URGENCE	Accueils de jour, CSAPA	7	375
	Hébergements actifs au 31/12/20 (CHU, LHSS)	18	2 049
ACCUEIL/HÉBERGEMENT PERSONNES EN MIGRATION	Personnes exilées (accueils migrants, CAO, MNA, CADA, CPH)	9	983
HÉBERGEMENT D'INSERTION/ LOGEMENT	CHRS, CHS, hôtels/ résidences sociales, places agréments Justice	26	2 388
	Services connexes aux hébergements (épiceries et restaurants sociaux, crèche)	5	294
	Pensions de famille, résidences accueil, foyers logement	10	353
	Accompagnements sociaux, vers et dans le logement	10	711
IAE	ACI/AI/AVA/ Premières heures	11	352

« D'autres confinements continueront d'exister dans ma vie, ceux de la précarité, du chômage, etc. »

Extrait de l'un des 150 témoignages recueillis au printemps 2020 par des délégués CNPA/CRPA (Conseil national/régional des personnes accueillies dont la Fondation est coresponsable de l'animation) et publiés sur la plate-forme <https://participons.cnpa-crpa.org>.



JUILLET 2020, distribution de colis alimentaires pour des personnes hébergées en hôtel, par les équipes du Nouvel Horizon, à Reims.

DÉCEMBRE 2020, l'un des 12 salariés en insertion à l'ACI Booth ta Cuisine, à la Résidence William Booth, à Marseille.



Quel serait le monde des milliers de personnes accueillies sans l'action sociale ?

Le caractère exceptionnel de l'année 2020 l'a été autant pour les personnes accueillies et accompagnées dans les structures Inclusion de la Fondation que pour les professionnel.le.s (et tou.te.s celles et ceux en appui). Les chocs brutaux sur les conditions de vie de très nombreuses personnes vivant déjà en situation

fragile avant mars 2020 ont mis en lumière à quel point tous les métiers concourant à l'action sociale réalisée à leur service sont primordiaux pour assurer la cohésion et la solidarité de notre société, en mettant en œuvre les valeurs d'inconditionnalité, de fraternité, d'exigence que la Fondation a faites siennes.

Secourir, accueillir et protéger les « expulsés du monde »

Premier grand axe d'action : l'aide d'urgence. Le « tournant humanitaire » pris par les actions d'urgence réalisées par la Fondation ces dernières années s'est accéléré à partir de mars 2020. Si c'est dans le domaine alimentaire que cette accélération a été la plus radicale, en réponse aux besoins de très nombreuses nouvelles personnes confrontées au tarissement de leurs sources de revenus et/ou à l'inaccessibilité des approvisionnements habituels (lire p. 3 et 24 de ce rapport), c'est tout un ensemble d'actions menées en extrême urgence par l'ensemble des établissements Inclusion qui s'est déployé pour accueillir les « expulsés du système globalisé »¹ : mises à l'abri en périodes de confinement ou suite à l'évacuation de campements (principalement à Paris et en région parisienne), distributions alimentaires itinérantes pour aller sur les lieux de vie des personnes en grande précarité, etc. L'un des risques majeurs auxquels ces actions de type humanitaire sont confrontées réside dans le caractère éphémère,

PRÈS DE
20 000
C'EST LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DIFFÉRENTES,

adultes et enfants, qui ont été accueillies/ accompagnées dans les structures Inclusion de la Fondation en 2020.



TÉMOIGNAGE

L'injustice au quotidien vécue par les personnes étrangères

SANDRINE ALVIN, chef de service
Cité de Refuge, Paris.

« Monsieur A., 54 ans, de nationalité marocaine, vivait en France en logement autonome depuis plusieurs années, avec un titre de séjour renouvelé, et en emploi, à la RATP. Il venait de se remettre d'une grave maladie. Lors du nouveau renouvellement de son titre de séjour, courant 2020, Monsieur A. reçoit un refus

standardisé, sans motif, de la part de la préfecture. Suite à ce refus, et sans tenir compte des bonnes relations entretenues par Monsieur A. dans son travail, son employeur le licencie ; à cause de la perte de son emploi, Monsieur A. perd alors son logement autonome. Il doit être accueilli en hébergement de réinsertion à la Cité de Refuge, en décembre 2020. Plusieurs démarches sont en cours pour le soutenir dans le rétablissement de ses droits – ce qui n'efface pas le fort sentiment d'injustice ressenti et vécu par Monsieur A. »

d'une grande faiblesse, de la relation établie avec les personnes accueillies et donc la capacité incertaine à répondre globalement et sur le temps long aux conditions de dignité de ces personnes.

Invisibilisation des besoins sociaux

En mettant l'accent sur le court terme en développant l'hébergement et les actions d'urgence (lire par exemple la présentation du pôle urgence du Phare, au Havre, en p. 11 de ce rapport), tout en poursuivant la politique du Logement d'abord, les priorités des politiques publiques ont placé encore plus, en 2020, les structures Inclusion de la Fondation, comme de ses partenaires, dans un paradoxe dont les effets

sur l'accompagnement des personnes accueillies ne peuvent que s'accroître : à l'heure où la signature des CPOM est désormais en préparation, quels vont être les moyens dévolus à des accompagnements personnalisés en logements autonomes, et quelle va être la place de la participation des personnes accueillies dans les collectifs d'accompagnement ? Ne risque-t-on pas d'assister à l'invisibilisation des besoins sociaux d'un grand nombre de personnes, accompagnées en CHRS mais aussi en accès au logement autonome, en résidences sociales, en pensions de famille, en demande DALO, etc. ? Il est indéniable que le risque systémique d'accentuation de la pauvreté s'est fortement accru en 2020, et que le plan de relance de septembre n'y a apporté que des réponses très insuffisantes (seuls 0,8 % des 100 milliards d'euros sont consacrés aux « personnes vulnérables ».) Un signal très inquiétant parmi d'autres : l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA (+ 10 % en 2020), qui s'explique d'abord par la mise en suspens de nombreux parcours individuels vers l'autonomie en matière de logement et d'emploi². À cette crise systémique doivent répondre des mesures structurelles.

IAE-ESS : développer tout en restant lucides

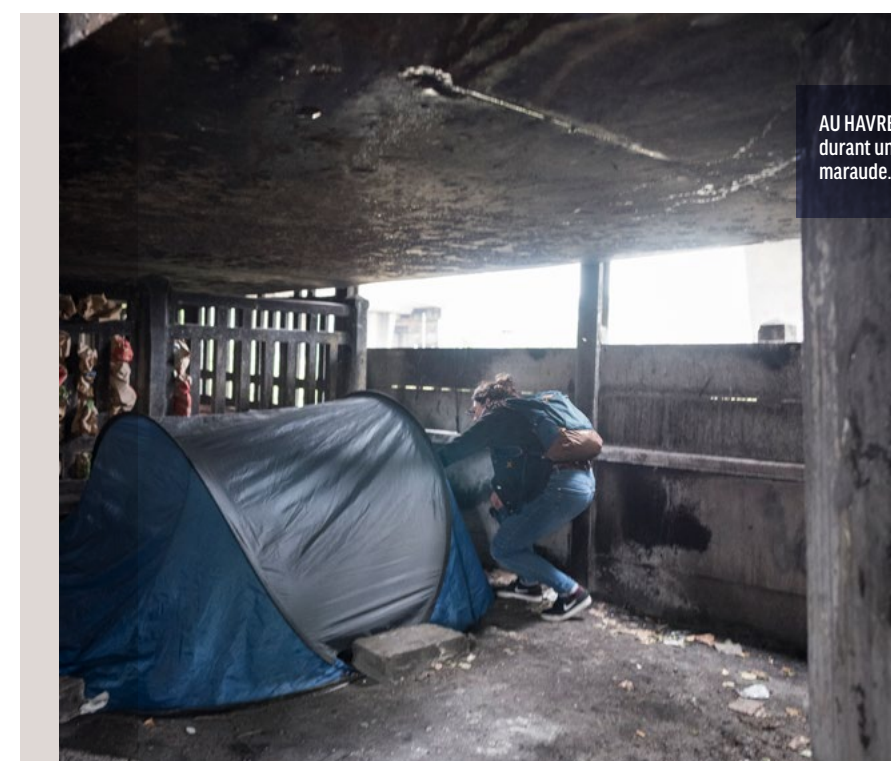
Les actions projetées ou menées en matière d'insertion par l'activité économique ont démontré leur utilité sociale durant cette année de crise sanitaire : maintien au moins partiel d'activité au printemps, réactivité et adaptation pour mettre en place de nouvelles activités répondant aux besoins de la crise sanitaire tout en continuant à

assurer un accompagnement global des personnes, en particulier en veillant à leur sécurité sur leurs lieux de travail, etc. Plusieurs nouvelles actions ont démarré en 2020 (lire par exemple en p. 12 la présentation de l'ACI Terre de Femmes) et l'ensemble des SIAE de la Fondation permettent d'accompagner globalement 400 personnes dans leur parcours de réinsertion professionnelle. Le développement de ces structures contribue à la fois à soutenir « l'employabilité » des personnes « éloignées du marché du travail » et à transformer (à une échelle modeste) l'économie en mettant l'accent sur des activités (et, à plus long terme, des métiers) répondant aux besoins sociaux et environnementaux contemporains. C'est pourquoi la Fondation s'est donné l'objectif de poursuivre ce développement, tout en étant attentive à ce que ce développement se fasse dans le respect des valeurs telles que la dignité du travail et de son revenu, même dans le cadre de structures à objectifs commerciaux comme les entreprises d'insertion.

Comment construire et partager le même monde ?

Le bilan de l'action Inclusion de la Fondation en 2020 révèle donc l'enjeu, toujours plus fort, qui traverse la société française dans son ensemble : continuer à aggraver les dynamiques inégalitaires, ou agir structurellement pour davantage de droits et de partage ?

1. Voir par exemple Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale, Saskia Sassen, 2014.
2. Voir le rapport du CNLE « La pauvreté démultipliée », mai 2021.



AU HAVRE, durant une maraude.

AVRIL 2020, dons de jouets, par des mécènes partenaires, pour les familles hébergées dans un CHU de Paris 20^e.

MAI 2020, visites de courtoisie dans les chambres des résidents de la Cité de Refuge, à Paris. Pour affronter l'un des problèmes centraux de la crise Covid : les ruptures de liens et l'isolement.



ANALYSE

« Comme une porte ouverte sur le monde »

Le pôle urgence du Phare, au Havre, articule une équipe mobile d'urgence sociale (EMUS), un ESI (centre d'accueil de jour, seule structure de ce type pour Le Havre et sa région) et environ 90 places d'hébergement d'urgence pérenne, répondant de manière adaptée aux besoins des personnes (durée de mise à l'abri modulable, implantation sur plusieurs sites, etc.). Le cadre d'intervention du pôle urgence a dû s'adapter tout au long de 2020 en fonction des contraintes sanitaires en évolution. L'EMUS s'est développée avec la création, à titre expérimental, d'une place de mise à l'abri et accompagnement adapté, avec l'extension des horaires des maraudes, en particulier de nuit, et avec le renforcement du partenariat avec les bénévoles de l'équipe mobile de la Croix-Rouge. L'ESI a accueilli sur l'année écoulée au total près de 820 personnes différentes (soit environ 12 000 accueils), dont environ 6 sur 10 étaient exilé.e.s de pays hors Europe

(de 25 nationalités différentes). Comme le dit l'équipe dans son bilan annuel, « faire vivre cette collectivité, où la mixité des personnes peut autant être une richesse que devenir parfois une difficulté, demande une régulation constante par tous les membres de l'équipe, quelle que soit leur fonction, et [...] leur volonté commune de maintenir [ce lieu] comme une porte ouverte sur le monde. » Quant aux 90 places d'urgence, il est significatif que 30 aient été dédiées à l'hébergement des demandeurs d'asile en attente d'un accueil en CADA ou HUDA (signe de l'insuffisance structurelle de ces types d'hébergement). Enfin, au printemps 2020, un bâtiment du Centre régional jeunesse et sport de la Ville du Havre a été mis à disposition pour permettre la mise à l'abri en période de confinement des personnes les plus démunies (lire le témoignage d'une professionnelle en p.32 du recueil *Ce marathon qui n'en finit pas*, publié par la Fondation à l'automne 2020, et accessible sur demande).

ZOOMS

ABRI À VÉLOS
en chantier
d'éco-construction, à
Rosny-sous-Bois (93).



RSE ET ESS/IAE Un nouveau pouvoir d'agir professionnel

Au sein du Palais de la femme, l'ACI Terre de Femmes, en partenariat avec l'atelier Terramano, a accompagné, entre décembre 2019 et décembre 2020, ses 24 premières salariées en insertion. Comme pour tout ACI, de multiples objectifs sont poursuivis : développement de savoir-faire et savoir-être au travail, accompagnement social global, dynamique favorable au parcours d'insertion. Comme le soulignait fin 2020 l'équipe de l'ACI, « les femmes que nous avons recrutées vivaient dans des situations très différentes, certaines en CHU, d'autres en CHRS, d'autres encore en logement social ou privé. Même si aucune n'avait au départ de compétences spécifiques en matière d'écoconstruction [techniques de construction à partir de terre crue], l'expérience de cette première année a démontré que cette activité présente de nombreux avantages : c'est un travail concret, utile, qui nécessite et favorise la dynamique collective, et possède une dimension esthétique ». Aucune salariée n'a décroché, malgré les conditions chaotiques dues à la situation sanitaire et économique, et toutes ont réussi à s'approprier les savoirs transmis lors

des temps de formation théorique (langue, techniques d'écoconstruction) : « Globalement, elles ont pris confiance en elles, ce qui représente une vraie force pour lever les "freins à l'emploi" dans leur parcours à venir. » L'accompagnement social des salariées a permis également de faire avancer des démarches, en matière de logement par exemple. Globalement, le nouveau pouvoir d'agir construit grâce à cette période de travail a ouvert de nombreuses possibilités ; ainsi, l'une des salariées en insertion a-t-elle été recrutée, au mois de novembre, en contrat d'insertion, dans le secteur de la restauration.

TERRITOIRE Lyon Cité : de l'urgence à l'IAE, un très fort déploiement des actions

Organisée autour du CHRS d'origine, dans le 6^e arrondissement de Lyon, l'action du complexe Lyon Cité s'est fortement déployée tout au long de l'année 2020, en réponse à des besoins multiples sur l'ensemble de la métropole. Durant le printemps, plusieurs nouveaux bâtiments réquisitionnés (un hôtel à Bron, le bâtiment de l'EPIDE de Meyzieu) se sont rajoutés aux sites déjà existants (en particulier à Saint-Priest et dans le Conservatoire de Lyon) pour héberger en urgence et accompagner plusieurs centaines de personnes en précarité confrontées aux contraintes du confinement. Les 160 personnes accueillies à Meyzieu, par exemple, l'ont été jusqu'au 20 mai, avant d'être toutes réorientées, surtout vers des places d'hôtel. Autre action d'urgence, cette fois-ci dans le domaine alimentaire : le redémarrage de la distribution



LYON, PRINTEMPS 2020, un hôtel réquisitionné pour mettre à l'abri de la crise sanitaire et accompagner pendant quelques semaines dans leur parcours de vie des dizaines de familles.

itinérante de repas par un « foodtruck », à partir de l'automne 2020. En matière d'IAE, une nouvelle boutique, ouverte début juin dans le 3^e arrondissement de Lyon, permet de valoriser et donner un nouveau débouché à l'activité de recyclage assurée par l'ACI de Vaulx-en-Velin. En outre, Lyon Cité a activement participé au groupe régional de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur la participation des personnes accueillies, et, sur incitation du préfet, s'est engagé dans un vaste projet (en partenariat avec le Foyer Notre-Dame des sans-abri) : sur le site d'un ancien hôpital gériatrique, à cheval sur deux communes de la métropole, Francheville et Craponne, les travaux devant déboucher sur un tiers lieu, comprenant de l'hébergement, de l'IAE et des activités alternatives, ont été lancés et ont permis, dans les derniers mois de 2020, de commencer l'accueil et l'hébergement de femmes à l'Armada.

INNOVATION Travailler les rapports de genre en accompagnant les hommes auteurs de violences

En lien avec l'action de longue date de l'Armée du Salut auprès des personnes judiciairisées et en réponse à l'accroissement des violences conjugales et familiales, en particulier depuis mars

2020, les établissements de Mulhouse et Belfort ont conçu et commencé à mettre en œuvre, en 2020, une action spécifique destinée à accompagner des hommes auteurs de violences conjugales. À Mulhouse, ce dispositif de 12 places financé grâce aux fonds recueillis lors de la Nuit de la philanthropie 2018³ a permis d'héberger, dans un étage dédié au sein du bâtiment du Bon Foyer, et d'accompagner une trentaine d'hommes en 2020, en partenariat avec l'administration judiciaire de Mulhouse. Le travail d'accompagnement, centré sur le déni des violences exercées, s'est appuyé sur la vie collective et a revêtu une forte dimension thérapeutique, à travers des stages obligatoires de responsabilisation, des entretiens individuels et la participation à des groupes de parole animés par une psychologue. Après avoir accueilli en urgence durant plusieurs années des femmes victimes de violence, le CHRS de Belfort s'est, lui, associé à plusieurs associations régionales pour répondre à un appel à projet de l'État qui a permis de mettre en place en 2020, à Belfort, un accueil et hébergement (en studios diffus) de quatre hommes, ainsi que des outils de prévention (numéro d'appel, groupes de rencontre, etc.).

3. Lire p. 45 dans le rapport annuel 2018 de la Fondation sur www.armeedusalut.fr